



BEACONSFIELD

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ

Surtaxe de 19 millions de dollars à Beaconsfield et de 122 millions de dollars pour les 15 villes liées

**« Les taxes imposées pour les services régionaux sont un scandale! »**

### **Maire Georges Bourelle**

**Beaconsfield, le 1<sup>er</sup> décembre 2022** - « Le budget 2023 de l'Agglomération pour les services régionaux, géré strictement par la Ville de Montréal, est un scandale et une injustice confirmé. Montréal limite encore sa contribution à 2,7%, mais nous impose, à Beaconsfield, une hausse de 11,9% ! Montréal nous surtaxe maintenant de 4 millions de dollars par an. C'est totalement inacceptable! »

Le maire Georges Bourelle est outré par la désinvolture avec laquelle l'administration de Montréal s'amuse littéralement à réduire sa contribution pour une quatrième année consécutive en augmentant celles des villes liées, dont celle de Beaconsfield, pour les services régionaux.

De 2020 à 2025, cela représente 19 millions de dollars perçus en trop à Beaconsfield au profit de Montréal. Pour l'ensemble des 15 villes liées à Montréal, l'impact financier au détriment de leurs 250 000 citoyennes et citoyens totalisera 122 millions de dollars. Alors que l'inflation oscille autour de 7% au Canada cette année, Montréal contient la hausse de sa contribution à 2,7 %, mais inflige aux contribuables de Beaconsfield une augmentation de 11,9%, soit presque le double de l'inflation. Pour l'ensemble des 15 villes, l'impact est de 8%.

« Le manège de fourberie de Montréal a débuté après le consensus temporaire de 2017 pour trois ans sur les finances de l'Agglomération. Depuis, Montréal s'oppose au respect de l'entente originelle de 2008 », rappelle le maire Bourelle, également vice-président de la Commission sur les finances et l'administration de la Ville de Montréal pour l'agglomération.

La pénalité de surtaxation est bien réelle pour les citoyens et citoyennes des villes liées. Ils paient déjà plus de 60% que les contribuables de Montréal pour les services de l'Agglomération même s'ils les utilisent moins, comme la police, les pompiers, le transport collectif et le traitement de l'eau.

Pour Beaconsfield, l'injustice des manœuvres de l'administration de Montréal se calcule à coup de deux millions de dollars chaque année depuis trois ans. Le nouveau budget 2023 augmentera le trop-perçu en taxes à plus de 4 millions de dollars par année, pour les trois prochaines années. En 2025, la facture de taxes payées en trop par Beaconsfield à Montréal totalisera 19 millions de dollars.

#### **Démarche juridique à 10 millions de dollars**

Le maire Bourelle compte toujours sur la contestation juridique entreprise par Beaconsfield en 2020 à la première année de cette surtaxe injustifiée pour obtenir justice pour les citoyennes et citoyens de Beaconsfield. La poursuite contre la Ville de Montréal est maintenant rendue à plus de 6 millions de dollars, plus les intérêts.

« Nous allons faire amender la procédure une nouvelle fois pour y ajouter cette nouvelle surtaxe de 2 millions de dollars qui devient en réalité une surtaxe de plus de 4 millions de dollars en 2023 pour nos citoyennes et citoyens. Notre poursuite atteindra alors près de 10 millions de dollars », dénonce le maire Bourelle.

La Ville de Beaconsfield avait entrepris cette démarche pour que soit respectée l'entente multipartite signée en 2008 et entérinée par le Gouvernement du Québec et la Ville de Montréal ainsi que les 15 villes reconstituées. Cette entente assure un partage équitable du coût des services régionaux par les villes de l'île de Montréal. « Ce n'est plus le cas. C'est antidémocratique, injuste et pénalisant pour nos citoyennes et citoyens », conclut le maire Bourelle.

-30-

**Information :** Bureau du maire  
[communications@beaconsfield.ca](mailto:communications@beaconsfield.ca)  
[beaconsfield.ca](http://beaconsfield.ca)

# IMPACT FINANCIER 2020-2025

Villes de l'agglomération	Impact financier 2020 note 1	Impact financier 2021	Impact financier 2022	Impact financier 2023 note 2	Impact financier 2024 *	Impact financier 2025 *	Impact financier Total
<b>Ville de Montréal</b>	<b>8 424 457 \$</b>	<b>8 640 491 \$</b>	<b>9 601 321 \$</b>	<b>31 841 546 \$</b>	<b>31 841 546 \$</b>	<b>31 841 546 \$</b>	<b>122 190 907 \$</b>
<b>Villes reconstituées</b>	<b>(8 424 457) \$</b>	<b>(8 640 491) \$</b>	<b>(9 601 321) \$</b>	<b>(31 841 546) \$</b>	<b>(31 841 546) \$</b>	<b>(31 841 546) \$</b>	<b>(122 190 907) \$</b>
Baie d'Urfé	(70 217) \$	(75 088) \$	(83 560) \$	(2 034 349) \$	(2 034 349) \$	(2 034 349) \$	(6 331 912) \$
Beaconsfield	(2 136 758) \$	(2 194 893) \$	(2 427 450) \$	(4 144 068) \$	(4 144 068) \$	(4 144 068) \$	(19 191 305) \$
Côte-Saint-Luc	(98 863) \$	(102 945) \$	(113 788) \$	(1 868 767) \$	(1 868 767) \$	(1 868 767) \$	(5 921 897) \$
Dollard-des-Ormeaux	(818 998) \$	(839 158) \$	(927 730) \$	(5 477 917) \$	(5 477 917) \$	(5 477 917) \$	(19 019 637) \$
Dorval	1 767 243 \$	1 832 683 \$	2 028 878 \$	1 991 830 \$	1 991 830 \$	1 991 830 \$	11 604 294 \$
Hampstead	(944 422) \$	(967 756) \$	(1 067 079) \$	(2 011 296) \$	(2 011 296) \$	(2 011 296) \$	(9 013 145) \$
L'Île-Dorval	(7 082) \$	(7 206) \$	(7 942) \$	(11 372) \$	(11 372) \$	(11 372) \$	(56 346) \$
Kirkland	(1 027 275) \$	(1 065 398) \$	(1 194 122) \$	(2 931 458) \$	(2 931 458) \$	(2 931 458) \$	(12 081 169) \$
Mont-Royal	(3 155 248) \$	(3 253 941) \$	(3 640 417) \$	(6 921 961) \$	(6 921 961) \$	(6 921 961) \$	(30 815 489) \$
Montréal-Est	916 268 \$	935 404 \$	1 040 680 \$	(2 258 294) \$	(2 258 294) \$	(2 258 294) \$	(3 882 530) \$
Montréal-Ouest	(148 183) \$	(151 391) \$	(167 101) \$	(718 310) \$	(718 310) \$	(718 310) \$	(2 621 605) \$
Pointe-Claire	254 724 \$	263 183 \$	292 812 \$	(2 884 375) \$	(2 884 375) \$	(2 884 375) \$	(7 842 406) \$
Senneville	189 343 \$	193 484 \$	214 269 \$	(98 281) \$	(98 281) \$	(98 281) \$	302 253 \$
Sainte-Anne-de-Bellevue	34 532 \$	35 910 \$	40 104 \$	(1 146 742) \$	(1 146 742) \$	(1 146 742) \$	(3 329 680) \$
Westmount	(3 179 522) \$	(3 243 379) \$	(3 588 875) \$	(1 326 186) \$	(1 326 186) \$	(1 326 186) \$	(13 990 334) \$
<b>Agglomération de Montréal</b>	<b>0 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

note 1 : Première année suite au dépôt de rôle 2020-22

note 2 : Première année suite au dépôt de rôle 2023-25

\* Les données 2024 et 2025 sont en \$ 2023 donc sans indexation